



SOUS-PREFECTURE DE RIOM

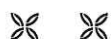
Comité de pilotage du Site Natura 2000 FR830 1036 «Vallées et coteaux thermophiles au Nord de Clermont-Fd» Réunion du 5 juin 2019

Sont présents :

PIEDPREMIER Isabelle	Fédération Départementale pour l'Environnement et la Nature du Puy-de-Dôme
BOULANJON Franck	Sous-Préfet de Riom
DAIM Mathieu	Chambre départementale d'agriculture du Puy de Dôme
MOLINIER Jean-Claude	Commune d'Artonne
GROSBESTY Bérangère	Fédération des chasseurs du Puy-de-Dôme
GUILLOT Sébastien	Commune de Gimeaux, secrétaire général de Ménétrol
LEGRAND Romain	CEN Auvergne
SECOND Jean-François	Commune de Prompsat
PINEAU Xavier	DDT 63
FORLAY Caroline	DDT 63

Sont Excusés :

- Commune de Beauregard-Vendon
- Mairie de Ménétrol
- DREAL Auvergne-Rhône-Alpes
- Conseil Départemental du Puy-de-Dôme
- Conservatoire Botanique National du Massif Central



M. Second, maire de Prompsat accueille les arrivants.

M. le Sous-Préfet ouvre la séance à 9H45 et dresse le sommaire de ce comité de pilotage qui se déplace sur les différentes communes du site Natura 2000, le dernier étant à Châteaugay. La parole est donnée à M. Pineau.

Le dernier Comité de pilotage s'était réuni en novembre 2017, aucune réunion n'a été programmée depuis, en raison de l'attribution décalée du marché, suite aux nombreux bouleversements internes au sein des Services de l'État. Il a été décidé depuis de réunir le COPIL tous les 2 ans.

M. Pineau précise que désormais l'animation des sites Natura 2000 portés par l'État fait l'objet d'un marché de trois années attribué à un animateur.

L'animateur était jusqu'à maintenant choisi par la DREAL Auvergne Rhône-Alpes, mais désormais c'est la DDT qui a pris le relais et qui gère les aspects administratifs.

M. Legrand en charge de l'animation de ce site Natura 2000 dresse le bilan de 2018 et du premier semestre 2019. La présentation faite est celle annexée à ce compte-rendu.

M. Legrand précise que les budgets sur ce site sont constants depuis quelques années voire en augmentation. Des financements complémentaires peuvent être recherchés notamment pour des travaux de réhabilitation par le biais de contrats Natura 2000. Il existe plusieurs besoins sur les différentes entités (entretien, débroussaillage...), qui se résolvent progressivement notamment par la mise en place de pâturage (3 nouveaux sites en 2018/2019).

Un projet de contrat est désormais déposé depuis novembre 2018 sur les sources du Ceix à Gimeaux (financement État/FEADER). Deux autres projets sont toujours dans les cartons (clôtures au Puy de Thé, coupe d'une pinède au Puy de Barbet).

M. Pineau précise que le projet de Gimeaux sera examiné fin juin en Comité de Programmation Régionale.

M. Guillot demande s'il a des chances d'aboutir. La DDT confirme que, jusqu'à présent, tous les dossiers déposés sont validés et engagés.

M. Legrand précise que le projet a pris du retard compte-tenu d'une remise en question du CEN de poursuivre le montage de contrats suite au retard de paiement accumulé proche de 2 années sur les contrats précédents.

M. Molinier et Guillot confirment ce constat et déplorent les explications données des services de l'État.

M. Pineau regrette cet état de fait et confirme que suite au transfert de la gestion du FEADER de l'État au Conseil Régional, le déploiement des outils quel que soit le dispositif à pris beaucoup de retard. L'outil de gestion informatique pour les contrats N2000 a été reçu il y a quelques semaines et des formations des agents de la DDT sont en cours. Les demandes de paiement devraient être traitées dans la foulée.

M. Legrand informe également que le site a vu le départ à la retraite des deux principaux agriculteurs (bergers) de la colline de Mirabel en 2017 et la vente de l'une des fermes. Aucun pâturage n'a été pratiqué en 2018.

Dans le cadre de l'Espace Naturel Sensible, plusieurs candidats de reprise de la ferme ont été rencontrés depuis 2016 sans aboutir. En 2018, la SAFER a choisi le repreneur de la ferme qui disposera d'un troupeau de moutons de 200 animaux et d'une quinzaine d'hectares. Une cinquantaine d'hectares seront mises à disposition par RLV et le CEN.

Riom Limagne et Volcans a organisé un appel à candidatures pour le pâturage de ces parcelles qu'il clôturera le 7 juin et validera le choix d'un exploitant le 11 juin.

Des parcs de pâturage seront progressivement mis en place dans le cadre de l'ENS car le mode de pâturage a changé. Un premier parc verra le jour en 2019 sur le secteur de Bourassol à Ménétrol.

M. Legrand précise que les volumes de déchets collectés sont constants sur la Colline de Mirabel sur un même circuit depuis quelques années mais restent élevés en

particulier vis-à-vis de dépôts sauvages de gravats ou de déchets de matériau de construction le long des accès carrossables. Des problèmes plus conséquents ont été signalés sur des espaces naturels en dehors de Natura 2000, en particulier sur les communes de Malauzat et Blanzat (ravin limitrophe avec Volvic, plateau de la Bade).

M. Guillot signale que la commune de Ménérol nettoie systématiquement tous les dépôts sauvages constatés.

M. Molinier sollicite M. le Sous-Préfet pour qu'une surveillance plus accrue soit effectuée sur ces problématiques et également sur la problématique d'engins motorisés très localisés et pratiqués les week-ends (Carrière Bournichon à Artonne, Puy de Loule à Combronde...).

M. le Sous-Préfet demande comment l'animateur choisit de privilégier une entité par rapport à une autre en termes d'actions compte-tenu de la présence de 12 entités géographiques dispersées. Le CEN explique que les premières petites entités mis en pâturage, aménagées avec l'appui de clôtures, d'équipements de valorisation nécessitent progressivement moins d'entretien. Le report de travaux se fait automatiquement sur d'autres entités où des besoins s'expriment et où des accords fonciers sont obtenus.

Une lecture de paysage depuis le belvédère Clémentel à Prompsat a été organisée à la suite de la réunion. Quelques espèces d'orchidées (Ophrys abeille, Orchis pourpre, Orchis bouc, Aceras homme pendu), ont été observées au Puy de Thé.

M. le Sous-Préfet clôt la séance à 11H15.

Le Sous-Préfet de Riom


Franck BOULANJON